Il ne faut pas rompre la chaîne

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **81 (1972)**

Heft 1

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-549143

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

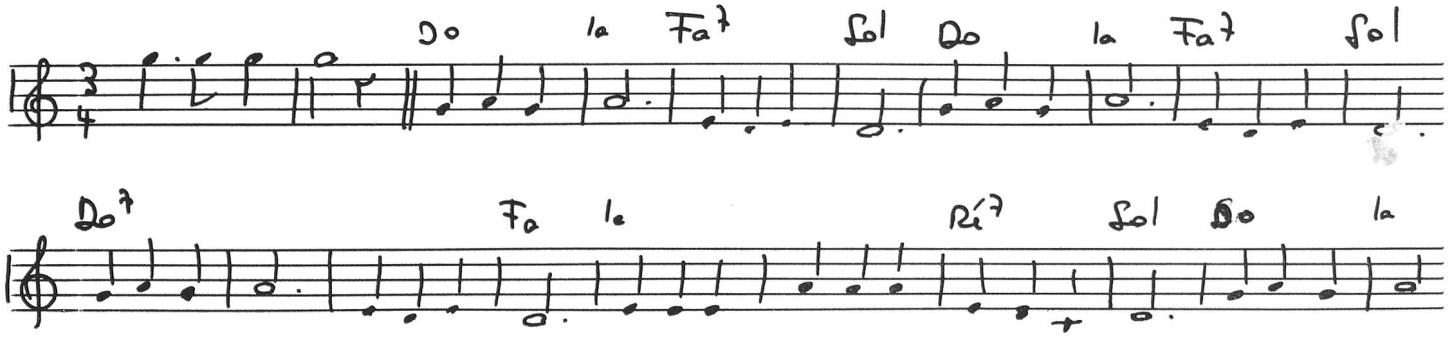

Il ne faut pas rompre la chaîne

1946: «Allez-y, Messieurs-Dames»

Ecoutons le directeur du studio de radio-diffusion à Lausanne et secrétaire général de la Chaîne du Bonheur, Paul Vallotton: – Assis par terre dans mon bureau où nous nous retrouvons entre deux reportages, un homme réfléchit à voix haute: «Que dirais-tu d'une émission où quelqu'un exprimerait un vœu que les auditeurs s'efforceraient de réaliser? Et celui qui aurait le mieux répondu à notre attente viendrait à son tour au micro pour lancer un nouveau vœu...
L'homme qui parle, c'est Roger Nordmann. L'émission qui va naître, c'est la Chaîne du Bonheur.
A Lausanne, au «Coup de Soleil», le cabaret de Gilles, sa partenaire Edith Burger porte la nouveau-née radiophonique sur les fonts baptismaux et sur l'air de «La Gavotte».
Les mutilés de l'armée française seront les premiers bénéficiaires de la générosité que les ondes font naître et amplifient.

«car elle doit passer partout»

– Très vite, nous dit Marcel Jenni, secrétaire général de la section genevoise de la Croix-Rouge suisse, la Croix-Rouge a été associée à la Chaîne puisque c'est au cours de la 2e ou 3e émission qu'un vœu a été exprimé en faveur de l'accueil d'enfants étrangers (anglais sauf erreur) en Suisse. Par la suite, dès 1950, des liens plus étroits encore nous ont liés à la Chaîne du Bonheur avec la naissance de l'action «Mimosa» à laquelle la radio de Suisse romande est demeurée fidèle depuis plus de 20 ans.

Je n'ai plus en tête toutes les opérations où Chaîne et Croix-Rouge suisse ont collaboré, mais je crois me rappeler: le recrutement de donneurs de sang dans toute la Suisse romande, les opérations de secours en faveur des victimes de tant de catastrophes: les tremblements de terre d'Agadir et de Skopje, les inondations de Fréjus et de Port-Bergé et Mandritara à Madagascar, la catastrophe minière de Marcinelle, en Belgique, les avalanches survenues en Suisse en 1951. Et n'oublions pas non plus les actions d'aide individuelle pour lesquelles nos secrétariats de section ont fait des enquêtes!

Au cours des ans, la Chaîne du Bonheur née d'expression française a appris rapidement à parler les deux autres langues nationales. Puis elle est devenue internationale, puis la télévision s'est jointe à la radio ouvrant un champ d'action immense, supprimant par l'image unique et universelle les barrières linguistiques.
Impossible d'énumérer ici toutes les interventions de la Chaîne qui, en 25 ans, a récolté des dizaines de millions de francs suisses transformés en importantes réalisations.
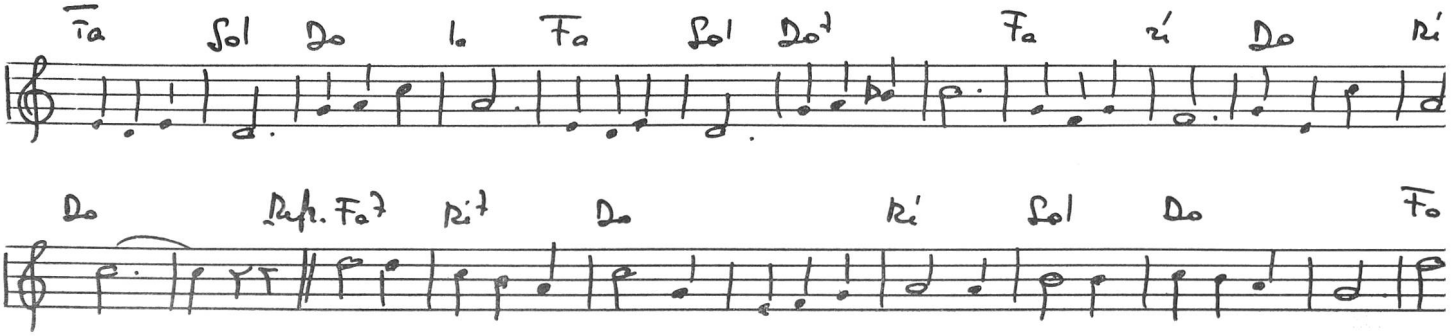
Sa dernière intervention, nous l'avons dit, tendait à venir en aide, rapidement et efficacement, aux enfants bengalis réfugiés en Inde. Ses appels ont suscité quantité d'actions individuelles ou de groupes, secoué des consciences demeurées trop longtemps insensibles, éveillé un merveilleux sentiment de solidarité internationale. La Chaîne du Bonheur a remis la quasi-totalité des 10 millions et plus qu'elle a réunis en l'espace de 14 semaines et le jour de ses 25 ans, aux œuvres d'entraide menant en commun l'opération «Sauvez les enfants du Bengale», leur laissant le soin d'être opérationnelles et d'utiliser les fonds recueillis selon le vœu des donateurs: aider, sauver des millions d'enfants bengalis.
Qu'elle en soit très sincèrement remerciée.